



Compte-rendu des délibérations du Conseil municipal de REAUVILLE (DROME) du 29 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-neuf juin à dix-huit heures,
le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Hélène SOUPRE, Maire.

Date de convocation : 23 juin 2017

Présents : Mesdames : Monique ALLEGRE, Gertrude BARNIER, Régine BERTHELET-RANDON, Marie-Hélène SOUPRE

Messieurs : Denis DIEMUNSCH, Alain GELIFIER

Absents excusés : Nadine DONNEAUD a donné procuration à Denis DIEMUNSCH, Gérard BARRIERE

Absente : Marcelle BOISSIER

→ Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monique ALLEGRE est désignée secrétaire de séance.

OBJET	Pour	Contre	Abst	Décisions
<u>Rythmes scolaires 2017-2018</u>	7	0	0	Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire, permet de revoir les rythmes scolaires . En conseil d'école du 13 juin dernier, les enseignants, parents d'élèves et les 2 communes du RPI Montjoyer/Réauville étaient unanimement favorables à un retour de la semaine scolaire sur 4 jours, soit lundi , mardi, jeudi et vendredi. Une demande conjointe des 2 communes du RPI est exprimée auprès de l'Inspection de l'Education Nationale pour accord. Les Conseillers décident à l'unanimité de demander à l'Inspection de l'Education Nationale de Montélimar le retour à l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours, dès l'année scolaire 2017-2018

La séance est levée à 18h30.

Prochaine réunion du Conseil municipal **le 24 juillet 2017** à 18h00,

Le Maire
Marie-Hélène SOUPRE